

**COUT DES MESURES  
DESTINEES A LIMITER OU A COMPENSER  
LES INCIDENCES DES TRAVAUX SUR L'ENVIRONNEMENT**

N °	Désignation	Nombre	Coût unitaire	Coût total €
<b>Dispositions de protection - sécurité du site</b>				
1	Pose de clôtures (clôtures sur la zone "bassins" existante)	1700	5	8500
2	Entretien de clôtures durant la période d'exploitation	1000	5	5000
3	Pancartes danger, accès interdit au public,	50	15	750
4	Portails	2	1500	3000
<i>Coût des dispositions de protection - sécurité</i>				<b>17250</b>
<b>Mesures destinées à limiter l'incidence de l'exploitation</b>				
5	Plateforme bétonnée avec séparateur à hydrocarbures	1	10000	10000
6	Mesures d'empoussièrement	30	2000	60000
7	Mesures de bruit dans l'environnement	10	1500	15000
8	Analyse annuelle des eaux en sortie de bassin de décantation	30	800	24000
9	Plantation double haie	1020	10	10200
10	Plantation haie simple	450	10	4500
<i>Coût des mesures destinées à limiter l'incidence</i>				<b>123 700</b>

N°	Désignation	Nombre	Coût unitaire	Coût total €
	<b>Reconstitution coordonnée du sol, dispositions de remise en état</b>			
11	Reconstitution coordonnée du sol, apport du stérile, en fond de fouille, nivellement, raccordement au terrain naturel, talutage des fronts, régilage de la terre végétale ou d'argile, creusement des fossés de drainage, aménagement du plan d'eau, démontage des clôtures	10,0	20000	200000
	<i>Coût de la reconstitution du sol</i>			<b>200 000</b>
	<b>Total général en € HT</b>			<b>340 950</b>